

Édition de septembre 2024, Volume 16, N°2

Bulletin de l'ACATCanada



Prière d'automne

Fais-nous voir, Seigneur, ton visage de lumière

● dans la froidure du matin, dans la chanson du ruisseau, dans le cri de l'automne.

● Fais resplendir, Seigneur, ton visage de feu sur la brume des lacs, sur le corps des arbres, sur la peau des rochers.

Fais lever, Seigneur, ton visage de Pâques sur le refrain des heures, sur la marche des jours, sur la danse des saisons.

Fais luire, Seigneur, ton visage de bonté sur la pluie du midi, sur la rouille des feuilles, sur la migration des oiseaux.

Fais briller, Seigneur, ton visage de paix par le murmure des choses, par la musique des silences, par le sourire des mots.

Fais-nous marcher, Seigneur, à la lumière de ton visage vers les parvis de Jérusalem, vers les chemins d'éternité, vers la maison du Père.

Par Jacques Gauthier, poète et essayiste

Les travailleurs étrangers temporaires – Appel à l'action

« *La meilleure main d'œuvre, c'est un être humain qui est traité comme un être humain* »
Émile Khoury,
humoriste québécois d'origine libanaise

De l'esclavage au Canada! Qui l'eut cru? C'est pourtant le bilan que dresse Tomoya Obokata, Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, dans son percutant rapport¹ du 22 juillet dernier. Depuis, les médias québécois ont fait grand bruit au sujet du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) dans le domaine de l'agriculture – mais pas seulement – au Québec.

En fait, doit-on vraiment parler d'esclavage? Sarah R. Champagne, journaliste spécialisée sur cet enjeu au Devoir apporte cette réponse : « *Pas si on considère qu'un esclave est enchaîné et travaille contre son gré* »². Mais nous avons affaire à de l'exploitation potentielle par un employeur unique érigée en système.

Portrait de la situation

Pour qu'un employeur puisse bénéficier du PTET, il doit d'abord réaliser une étude

d'impact sur le marché du travail afin de démontrer qu'aucun employé local n'est disponible pour l'emploi offert. Il doit ajouter au coût de cette étude les frais pour faire venir la main-d'œuvre de l'étranger, ce qui représente plusieurs centaines de dollars par employé. Dès lors, ce travailleur étranger est soumis à un contrat fermé où il est à la merci de ce seul employeur.

Du total des employeurs bénéficiant du PTET, le rapporteur estime que 94% respectent les normes, alors qu'une minorité commet « *toutes sortes d'abus : versement partiel du salaire, confiscation de salaires, violences physiques, psychologiques et verbales, horaires de travail excessif, périodes de pause limitées, activités sortant du cadre contractuel, fonctions d'encadrement non rémunérées, absence d'équipement de protection individuelle, confiscation de documents d'identité. Aussi, des femmes ont signalé des cas de harcèlement, d'exploitation et de violence sexuels* »³. Dans ces cas d'abus, dont plusieurs contreviennent au Code criminel, les travailleurs n'ont le choix qu'entre endurer leur situation ou être retournés dans leur pays.

1 Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, sur sa visite au Canada <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/120/98/pdf/g2412098.pdf>

2 « Essentiels », la balado, épisode 2. <https://video.telequebec.tv/player/42720/stream?assetType=episodes>

3 Paragraphe 28 du rapport

Il faut ajouter que nombre de ces travailleurs ont pour employeur des agences qui rendent leurs conditions plus pénibles encore. Ainsi, l'équipe du documentaire « Essentiels »⁴ a pu témoigner à l'aide de caméras cachées que dès cinq heures du matin, des travailleurs étrangers temporaires s'agglutinent près d'une station de métro pour qu'un camion vienne les chercher, sans savoir d'avance s'ils aboutiront dans un champ ou dans un CHSLD.

Le Canada soigne son image

À la lecture du Rapport Obokata, on remarque une dissonance entre l'image que projette le Canada à l'international et celle d'ordre domestique. Expliquons.

Le rapport note qu'à l'international, « *le Canada est un partenaire de l'Alliance 8.7, partenariat qui vise à promouvoir la réalisation effective de la cible 8.7 des objectifs de développement durable, au titre de laquelle les États sont invités à éliminer les formes contemporaines d'esclavage à l'horizon 2030* »⁵. Aussi, « *en 2022, le Canada a lancé une stratégie quinquennale pour la conduite responsable*

des entreprises à l'étranger »⁶. Enfin, « *en mai 2023, le Parlement canadien a adopté la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (loi sur les chaînes d'approvisionnement), qui est entrée en vigueur en 2024* »⁷

Au niveau domestique, l'image du Canada est moins reluisante, car si le PTET est possible, c'est que le gouvernement canadien « *n'a pas ratifié la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, ni le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* »⁸, pas plus que « *la Convention de 1981 sur la sécurité et la santé des travailleurs et la Convention de 1969 sur l'inspection du travail (agriculture)* »⁹. Pourtant, dès l'an dernier, nos parlementaires ont été sensibilisés à cette cause par le visionnement du documentaire-choc « Essentiels »¹⁰.

Que faire?

Plusieurs intervenants réclament que les

4 Ce documentaire est disponible sur le site de Télé-Québec. Voir <https://video.telequebec.tv/details/42660>. Il est accompagné d'une balado en quatre épisodes. Voir <https://video.telequebec.tv/details/42717>

5 Paragraphe 5

6 Paragraphe 11

7 Paragraphe 12

8 Paragraphe 4

9 Paragraphe 5

10 Essentiels, documentaire-choc sur l'immigration au Québec, présenté au Parlement d'Ottawa <https://ctvm.info/essentiels-documentaire-choc-sur-limmigration-au-quebec-presente-au-parlement-dottawa/>

travailleurs étrangers temporaires puissent bénéficier du statut de résidents permanents car, après tout, ils répondent à un besoin permanent. Au Canada, le statut de résident permanent permet de travailler n'importe où au pays. Du coup, le contrat de travail fermé et l'obligation de renouveler un visa temporaire cessent. À ces avantages s'ajoutent l'accès aux études à moindre coût, à la sécurité sociale et aux prêts hypothécaires. Les résidents permanents peuvent aussi parrainer des membres de leur famille et soumettre leur demande de citoyenneté, ce qui leur accorderait le droit de vote¹¹. Voilà le statut que réclame le Rapporteur spécial de l'ONU, plaidoyer partagé dans le documentaire « Essentiels » et par le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ)¹² qui a présenté un dossier à cet égard devant la Commission des droits de la personne.

Dans le cas particulier du Québec, qui a le pouvoir de choisir les immigrants qu'il accepte, c'est un parcours du combattant qui attend les travailleurs étrangers temporaires. Ils devraient d'abord se qualifier pour le Programme d'expertise québécoise (PEQ), qui nécessite un diplôme d'études collégiales, ce qui est hors

¹¹ Eddy Ramirez, avocate spécialisée en immigration, Les sept principaux avantages de la résidence permanente au Canada,

d'atteinte pour eux, sauf de rares exceptions. Ils devraient ensuite obtenir le Certificat de sélection du Québec (CSQ) pour être reçus comme immigrants, tout ceci avant d'entamer leur processus vers la résidence permanente. De plus, depuis le premier mandat de la CAQ, le gouvernement québécois s'est exclu du programme fédéral permettant leur transition vers la résidence permanent. Pourtant, Ottawa est prêt à coopérer, comme il l'a fait avec d'autres provinces.

Appel à l'action

Puisque l'immigration est une compétence partagée entre les gouvernements canadien et québécois, vous pouvez écrire à la Ministre Christine Fréchette et au Ministre Marc Miller pour demander le statut de résident permanent pour ces travailleurs. Voici les adresses avec des modèles de lettre/courriel.

Vous pouvez agir!

Envoyez [les lettres proposées](#)

Merci de votre engagement!

Par Richard Guay, secrétaire

<https://fr.immilandcanada.com/poste/avantages-residence-canada>

¹² <https://rattmaq.org/>

Une tragédie qui dure

Les temps sont durs : à tout bout de champ, nous lisons dans les journaux des nouvelles dévastatrices qui s'abattent sur beaucoup d'êtres humains. Et le soir, les images à la télévision nous font frémir, quand on voit les enfants de Gaza mourir de faim ou les villes d'Ukraine détruites par des drones.

Mais les médias ignorent d'autres misères et d'autres souffrances. Et parmi les plus terribles sont celles qui se déroulent à des milliers de kilomètres de chez nous, en Afrique, et plus précisément dans deux pays du centre du continent : le Soudan et le Congo.

Au Soudan, les malheurs de la population ont commencé quand deux généraux ont décidé de se combattre par ambition : le chef d'état-major de l'armée et le commandant des Forces rapides veulent chacun devenir chef d'État. Et ils ont lancé leurs troupes contre celle de leur adversaire, déclenchant ainsi une horrible guerre civile.

Au Congo, l'armée nationale se bat contre des guérilleros, une milice nommée M23, qui est soutenue par le Rwanda.

Les conséquences de ces ambitions

effrénées sont terribles. Les spécialistes estiment que la guerre civile soudanaise a coûté la vie à 150 000 habitants. 150 000 morts ! Et les généraux ne veulent rien entendre d'une trêve : la guerre continue.

Vingt millions de Soudanais subissent une faim atroce et la famine s'abat déjà sur quelques régions du pays. Plus de dix millions de civils ont dû fuir leurs maisons pour se réfugier dans des zones plus calmes. Et au Congo, deux millions de personnes ont dû fuir leurs villages et leurs villes.

Médecins sans frontières (MSF) a publié récemment un communiqué dans lequel l'organisme a déploré que ses camions apportant de la nourriture aux Soudanais aient été arrêtés par des militaires des deux camps. MSF a fait savoir qu'ils avaient réussi depuis le début de la guerre à nourrir 35 000 enfants, mais qu'un nombre grandissant d'entre eux sont déjà morts de faim.

Devant ces chiffres effarants, devant le massacre des innocents qui se déroule dans de trop nombreux pays du monde, une conclusion s'impose : c'est la haine qui triomphe ! C'est la haine qui terrorise ! C'est la haine qui laboure le monde !

Et notre rôle à l'ACAT est d'essayer,

dans la mesure de nos modestes moyens, d'étouffer cette haine et d'apporter un peu de lumière à celles et ceux qui gémissent et souffrent dans le monde.

Par Jean Fahmy, vice-président

Sources

« Crise au Soudan », site de Médecins Sans Frontières. <https://www.medecinssansfrontieres.ca/crise-au-soudan/>

« L'ONU et la crise au Soudan », site de l'ONU. <https://unric.org/fr/crise-au-soudan-la-reponse-de-lonu/>

« Qui est à l'origine de ce qui pourrait être la pire journée de tueries de la guerre au Soudan ? », Mohammed Mohammed

Osman, *BBC*.

<https://www.bbc.com/afrique/articles/c8dpc386yj1o>

« Up to 4,000 Rwandan troops have entered combat in eastern Congo, UN report says », Geoffrey York, *The Globe and Mail*.

<https://www.theglobeandmail.com/world/article-up-to-4000-rwandan-troops-have-entered-combat-in-eastern-congo-un/>

« Guerre dans l'est de la RDC : une nouvelle force régionale condamnée à l'impuissance ? !' », Coralie Pierret, *Le Monde*.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/03/14/guerre-dans-l-est-de-la-rdc-la-samidrc-une-nouvelle-force-regionale-condamnee-a-l-impuissance_6222039_3212.html

« Guerre, torture, viols et catastrophe humanitaire dans l'Est de la République démocratique du Congo », site de Radio France.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/le-reportage-de-la-redaction-emission-du-mardi-02-avril-2024-8481980>

Bulletin de l'ACAT Canada

Septembre 2024, Volume 16, n°02

ACAT Canada

La reproduction en tout ou en partie du contenu de ce Bulletin est autorisée à condition d'en citer la source.

Les articles signés et reproduits dans ce Bulletin représentent l'opinion de leur auteur ou de leur autrice, et non celle de l'ACAT Canada.

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
2715 Côte Ste-Catherine, Montréal, Québec, H3T 1B6

Téléphone : (514) 890-6169

Courriel : acat@acatcanada.org

Restez informés : acatcanada.ca

www.facebook.com/acatcanada

Fédération internationale : www.fiacat.org

Dons mensuels en ligne

Nous recevons de plus en plus de dons mensuels en ligne.

Si cette option vous intéresse, il suffit de remplir le formulaire sur la page des [dons et adhésions](#). Marquez l'option « don mensuel ».

Nous vous remercions de votre générosité !

En tant qu'organisme oecuménique engagé dans la lutte contre la torture, ACAT Canada est membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) ayant, entre autres, un statut consultatif auprès des Nations unies : www.fiacat.org